



Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre Albert de Mun

Compte-rendu du Conseil d'Administration du mardi 10 mars 2026

Ouverture de la séance à 18h15

Membres présents :

- Emmanuelle Aboukrat
- Audrey Arbib
- Christine Arnoux
- Alice De Araujo Soares
- Valérie Baud
- Charlotte Chastang
- Cybelle Mannes
- Gaëlle Marsal
- Mélissa Mary
- Coralie Neves
- Valérie Piedimonte

Membres invités :

- Carine Drouet
- Sophie Debondue
- Virginie Arnaud
- Sophie Fosset
- Florence Gagny
- Martine Tardi

Membres excusés :

Membres excusés :

- Fatiha Alhiane
- Maguelone Blaizot
- Aurélie Bloch
- Marine Bruel
- Julien Doutremépuich
- Carine Eon
- Christine Coma Louvel
- Priscille Frescaline
- Charlotte Libault
- Vanessa Polini
- Céline Sportouch
- Ghita Tazi Bentahar
- Jean-Michel Verheyde
- Marie Vuillermoz

- Lara Lefebvre

1. Vote du compte-rendu du conseil d'administration du 10 février 2026.

Cette résolution est soumise au vote.

0 voix contre	0 abstention	11 voix pour
---------------	--------------	--------------

- ✓ **Le compte-rendu du conseil d'administration du 10 février 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents.**

2. Point sur l'application du tarif différencié à ADM.

La contribution différenciée (le coût de la scolarité) est toujours à l'ordre du jour à Albert de Mun et sera certainement mise en place à horizon 2027.

Selon les établissements, il existe plusieurs niveaux de contributions calculés en fonction des revenus des familles.

Les familles pourront refuser de présenter leur avis d'imposition mais devront automatiquement payer le niveau de contribution le plus élevé.

Pour rappel, le tarif différencié sera uniquement sur les frais de scolarité (pas la cantine ni les frais annexes).

Un travail d'analyse devra être mené en amont afin de définir au plus juste les différentes tranches de contribution ; dans cette perspective, la communication des avis d'imposition par les familles permettra d'établir des bases de calcul plus équitables.

Le point sera à nouveau abordé au prochain conseil d'administration d'Albert de Mun fin mars.

3. Parcoursup :

- **Certains parents d'élèves ont reçu des messages inquiétants au moment de l'ouverture de Parcoursup, du type « élève non inscrit ». Quel a été le problème rencontré ?**

Les treize élèves concernés ont été convoqués par le référent de vie scolaire Mr Garbout qui leur a expliqué l'origine du problème rencontré.

En effet, les élèves ayant l'option BAC EURO Allemand ont dû changer de DNL (discipline non linguistique, c'est-à-dire un enseignement dispensé dans une langue vivante) du fait du départ de leur professeur Mme Douheret qui enseignait les mathématiques en allemand. Mme Billing, enseignant l'EMC a pris la suite et les élèves ont donc changé de DNL, passant des mathématiques à l'EMC. Or, la maison des examens indique qu'il n'est pas possible de changer de matière pendant un cursus, ce qui a provoqué le bug.

Le problème a été résolu en 48 heures, les familles ont été prévenues.

- **Est-ce que la direction a un droit de regard sur l'appréciation que met un professeur principal à ses élèves (fiche avenir) ?**

La Direction écrit une appréciation pour chaque élève. Le professeur principal ne remplit la fiche avenir qu'en tant qu'enseignant de l'élève. Il n'y a pas d'appréciation dédiée au professeur principal. La direction précise qu'elle ne peut pas lire l'intégralité des fiches avenir.

4. Oraux blancs

- **Oraux de français : comment s'effectue le recrutement des jurys et quels sont les attendus de ces oraux ?**

Le recrutement des jurys s'effectue par cooptation, connaissance de professeurs par la direction, ou par des officines extérieures (environ 10%).

L'objectif de ces oraux est d'entraîner au maximum les élèves, de les confronter à des conditions d'examen proches de la réalité et à des jurys inconnus. Les notes peuvent également varier et ne pas être équivalentes à celles qu'ils ont pendant l'année scolaire. Les élèves doivent apprendre à s'adapter et être prêts le jour J.

- **Possibilité d'organiser des oraux blancs de grand oral avec des jurys extérieurs ?**

Les oraux blancs avec un jury extérieur ne sont pas envisageables car Albert de Mun est centre d'examens dès le mois de mai. De plus, ce serait compliqué de mobiliser deux professeurs pour chaque oral (dont un professeur de spécialité).

Les élèves sont suivis par leurs professeurs de spécialités tout au long de l'année. Certains professeurs proposent des oraux d'entraînement dans leur spécialité.

5. Quel est le délai maximal pour les professeurs pour rendre les copies corrigées des évaluations et des bacs blancs à leurs élèves ?

Il n'y a pas de délai maximal.

6. Point sur la surcharge de contrôles lors des semaines de DST, oraux de français, bacs blancs. Les élèves sont supposés pouvoir échanger avec leurs professeurs en cas de surcharge avec un tableau affiché en classe, or ces tableaux n'existent pas ; comment procéder ?

Au collège, un tableau est affiché en classe.

Au lycée, ce sont les élèves délégués qui font le relais auprès des professeurs.

7. Est-ce que des actions ont été proposées concernant le problème de la SVT avec un professeur ? Une inspection a été réalisée en 3^e, est-il possible d'avoir un retour pour les parents ?

Concernant le professeur de SVT, l'APEL a eu de nombreuses remontées de parents sur les méthodes pédagogiques, les évaluations imprévues, incomprises ou sous forme de TP de groupes systématiques dans certaines classes (collège), des cours qui ne synthétisent pas l'essentiel à retenir, aucune annotation sur les contrôles expliquant la note, des erreurs de notations,...

La direction indique que les remontées des familles concernant la SVT ont été transmises au professeur concerné, qui a entendu les remarques. Par ailleurs, les connaissances de ce professeur ont été validées et confirmées par l'académie.

8. Quel message a été transmis aux professeurs et élèves concernant le temps de déconnexion d'Ecole Directe ?

Ecole Directe était officiellement accessible jusqu'au mardi 24 février.

Cependant, pendant ces vacances de février, un voyage au Canada d'une dizaine de jours a eu lieu. Certains élèves sont partis sans téléphone portable. Ecole Directe a été à nouveau accessible (sans prévenir le personnel de l'établissement) afin que l'enseignant parti au Canada puisse communiquer avec les familles des élèves concernés (il n'est pas possible d'ouvrir pour seulement une classe).

C'est pour cela que des messages ont pu être envoyés aux familles par certains professeurs.

9. La cantine : dégradation des repas et problème de langage grossier avec une dame de service.

Elior a rencontré de nombreux problèmes de personnel en février, la moitié de l'équipe était présente.

L'APEL remonte des problèmes de qualité, quantité et de variété.

* La Direction explique qu'un nouveau cuisinier est arrivé début janvier, une amélioration est constatée par l'ensemble des adultes qui déjeunent dans l'établissement. Cette remarque n'est pas confirmée par les élèves.

*Concernant la quantité servie, les grammages sont respectés, mais les grammages officiels ne correspondent pas aux quantités proposées à la maison. Les élèves ont faim mais ne mangent pas ce qui leur est proposé.

*Il faut essayer de varier les repas, beaucoup de semoule, nuggets... Les élèves ne prennent pas toujours l'intégralité des périphériques qui leur sont proposés (entrée, laitage, dessert, fruit...) et refusent parfois les légumes. Un surveillant distribue dorénavant le pain.

Concernant la dame de cantine en question, elle avait été positionnée en cuisine mais avec le manque de personnel, elle a été repositionnée sur la chaîne de service au self.

Les avis sur cette personne sont très mitigés. Cette dame est à la fois appréciée par certains mais impressionne beaucoup les petits avec son franc parler parfois brutal et peu élégant (certains la redoutent). La direction reconnaît que sa posture n'est pas toujours adaptée. Ce sujet fait l'objet de discussion avec la société de restauration.

La prochaine commission restauration est lundi 30 mars à 16h45.

10. Annulation du voyage d'Italie.

Les élèves qui ont choisi italien en seconde langue font en général un voyage en seconde.

La direction explique qu'elle a pris la décision d'annuler le voyage une semaine avant le départ, du fait de la mauvaise ambiance entre les élèves et la professeure d'italien.

Etonnement et déception de la part des familles car les élèves s'étaient préparés à ce voyage et avaient organisé des ventes de gâteaux pour aider le financement.

Pour des raisons de sécurité pour tous, la direction a préféré annuler le voyage et a pris en charge les frais d'annulation.

Pour des raisons médicales la professeure d'italien n'assurera plus que la classe de 4ème.

La direction recherche activement un nouveau professeur d'italien pour les classes de 5ème,3ème, seconde et terminale.

11. Les subventions pastorales.

Lors de l'Assemblée Générale de l'APEL en octobre 2025, le Budget pastoral qui a été voté s'élève à environ 5 000€, ce qui représente la moitié du budget annuel de l'APEL.

L'aide nécessaire à la Pastorale s'élève cette année à 6 500€, c'est-à-dire 20% de plus que l'année dernière.

De plus, le nombre de participants aux FRAT est en forte augmentation (et nous nous en réjouissons) et Madame Gagny met en avant l'augmentation des coûts du voyage à Rome.

De manière à aider un maximum de familles et permettre de maintenir le budget alloué à la Pastorale, l'APEL propose d'interroger les familles pour évaluer le nombre de familles ayant réellement besoin d'aide.

L'APEL constitue l'ensemble des dossiers de subventions pastorales et propose parallèlement le questionnaire aux familles.

12. Point sur ADM en Fête.

Le prêt de matériel a été validé par la mairie de Nogent sur Marne (sur le principe) mais nous n'avons aucune garantie que ce soit le cas du fait des élections municipales.

Le souci concerne surtout l'estrade qui représente le coût de location le plus élevé et qui impacte grandement la recette de la fête de l'école.

De manière à être autonome, comme les 2 dernières années, l'APEL avait budgété l'achat de barnums avec l'école.

L'APEL va prendre rendez-vous avec le service technique de l'école pour déterminer l'emplacement des 3 structures gonflables dans la cour.

13. Point sur les RPE et expositions prévues en fin d'année scolaire.

La RPE sur les écrans aura lieu le mardi 24 mars prochain. Un grand enthousiasme de la part des familles car 63 personnes se sont inscrites :

- 20 personnes au primaire
- 39 personnes au collège
- 14 personnes au lycée

14. Date prochain CA

La date est fixée au mardi 5 mai à 18h15.

15. Points divers.

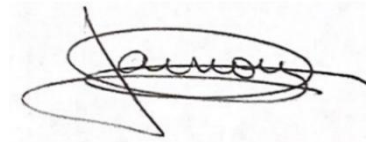
La semaine de stage des 3^{èmes} est fixée du 1^{er} au 5 février 2027.

Les jeux dans la cour du primaire et du collège sont en mauvais état. L'APEL et la direction vont faire un point pour voir leur éventuel remplacement.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 20h30.



Emmanuelle Aboukrat
La présidente



Christine Arnoux
La secrétaire